



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

04/07/06 : Adoption par le Parlement européen de Règlements sur les fonds structurels à une très large majorité - Ambroise Guellec, Député européen (UMP, PPE-D, F)

"Le Parlement vient d'adopter (04/07/2006), à une très large majorité, les règlements législatifs sur les fonds structurels, qui traitent de la prochaine génération des programmes relevant de la politique régionale pour la période 2007-2013. Il s'agit d'une politique vitale pour les nouveaux Etats membres, mais aussi très importante pour les anciens", a déclaré à Strasbourg Ambroise Guellec, Député européen (UMP, PPE-DE, F), Membre de la commission du Développement régional du Parlement européen

"Au titre de l'accord de décembre sur les perspectives financières, la France devrait bénéficier pour la politique de cohésion d'une enveloppe globale s'élevant à **12,7 milliards d'Euros**, dont 430,35 millions d'Euros pour la région Bretagne".

"Désormais, c'est sa mise en œuvre, à compter du 1er janvier 2007, qui compte, mais pour qu'elle soit correcte et efficace, il ne s'agit pas qu'elle soit uniforme. Les obstacles au développement sont variables selon les territoires. Les priorités régionales, aussi, sont variables. Nous souscrivons tous à la Stratégie de Lisbonne. Mais les moyens d'en faire un succès, ce qu'elle n'est pas encore, ne peuvent pas être uniformes sur le territoire de l'Union".

"C'est pourquoi", a poursuivi Ambroise Guellec, "une application stricte du fléchage des crédits (earmarking), qui risquerait d'aggraver encore les disparités interrégionales ou infrarégionales, serait une lourde erreur".

"En particulier, et cela vaut pour tous les Etats membres et pas seulement les plus récents, l'accessibilité reste un préalable à la compétitivité des régions périphériques ou enclavées, et donc à la possibilité de les faire adhérer aux objectifs généraux de l'Union".

"Il est essentiel que la politique régionale apparaisse visible et sympathique à nos concitoyens, pour éviter de nouvelles déconvenues lorsqu'on les interroge sur l'avenir de l'Europe. Il faut, tout simplement, qu'ils se sentent partie prenante de la démarche de développement régional. Sur ce plan, nous avons encore beaucoup de progrès à accomplir", a conclu Ambroise Guellec.

Pour toute information:

Ambroise Guellec, Député européen Tél: + 333 88 17 75 20

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>